



Par Jean BRUNEL, Directeur du service commun VACAF, géré par la Caisse d'allocations familiales de l'Hérault

L'origine du dispositif

Créé en 1999 par arrêté ministériel, le service commun Vacaf a reçu pour mission de faciliter l'accès aux vacances et aux loisirs au plus grand nombre de familles et d'enfants. Pour cela, un dispositif innovant a été créé par la Caf de l'Hérault afin de simplifier les démarches des familles voulant faire partir leurs enfants en colo.

Peu à peu, ce dispositif a été mis en place dans d'autres départements. Il est devenu un dispositif incontournable de l'aide au départ pour les enfants des familles les plus défavorisées et ne cesse de monter en puissance année après année.

La mise en place de cet outil mutualisé des aides aux vacances pour enfants des Caisses d'Allocations Familiales a été totalement dématérialisé.

Expérimentation avec les Caf volontaires

Une évaluation et généralisation des dispositifs a été réalisée. En 2013, plus de 50 000 séjours enfants ont été réalisés avec 28 Caf. Cette montée en charge prévisible a été généralisée aux autres Caf.

Un schéma explicatif du fonctionnement sera adressé avec les actes.

Pour aller plus loin:

Site de Vacaf : www.vacaf.org